

Consiglio Nazionale delle Ricerche

ISBN 9788897317272

ISSN 2035-794X

RiMe

Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea

n. 16/2, giugno 2016

Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea
<http://rime.to.cnr.it>

Direttore responsabile

Antonella EMINA

Direttore editoriale

Luciano GALLINARI

Segreteria di redazione

Esther MARTÍ SENTAÑES

Comitato di redazione

Grazia BIORCI, Maria Eugenia CADEDDU, Monica CINI, Alessandra CIOPPI, Riccardo CONDRÒ, Gessica DI STEFANO, Yvonne FRACASSETTI, Raoudha GUEMARA, Maria Grazia KRAWCZYK, Maurizio LUPO, Alberto MARTINENGO, Maria Grazia Rosaria MELE, Maria Giuseppina MELONI, Sebastiana NOCCO, Michele M. RABÀ, Riccardo REGIS, Oscar SANGUINETTI, Giovanni SERRELI, Giovanni SINI, Luisa SPAGNOLI, Patrizia SPINATO BRUSCHI, Federica SULAS, Massimo VIGLIONE, Isabella Maria ZOPPI

Comitato scientifico

Luis ADÃO DA FONSECA, Sergio BELARDINELLI, Michele BRONDINO, Lucio CARACCILO, Dino COFRANCESCO, Daniela COLI, Miguel Ángel DE BUNES IBARRA, Antonio DONNO, Giorgio ISRAEL, Ada LONNI, Massimo MIGLIO, Anna Paola MOSSETTO, Michela NACCI, Emilia PERASSI, Adeline RUCQUOI, Flocel SABATÉ i CURULL, Gianni VATTIMO, Cristina VERA DE FLACHS, Sergio ZOPPI

Comitato di lettura

In accordo con i membri del Comitato scientifico, la Direzione di RiMe sottopone a referee, in forma anonima, tutti i contributi ricevuti per la pubblicazione

Responsabile del sito

Claudia FIRINO

RiMe – Rivista dell'Istituto di Storia dell'Europa Mediterranea (<http://rime.to.cnr.it>)

Direzione: via S. Ottavio, 20 -10124 TORINO -I

Tel. +39 011670 3790 -Fax +39 0118124359

Segreteria editoriale: via G.B. Tuveri 128 -09129 CAGLIARI -I

Telefono: +39 0704036 35 / 70 -Fax: +39 070498118

Redazione: rime@isem.cnr.it (invio contributi)

RiMe 16/2

Indice

Maria Cristina Cannas	
<i>Come araldi di Cristo: i leoni scolpiti nell'architrave della cattedrale di Santa Giusta. (Daiberto arcivescovo di Pisa: l'ispiratore dell'immagine dei leoni?)</i>	5-47
Elisabetta Sanna	
<i>La torre di Chia (Domus de Maria-CA). Analisi archeologica</i>	49-84
Francesca Garziano	
<i>Religione e società a Trapani nel XIV secolo. Analisi e studio di un complesso documentario inedito</i>	85-121
Valentina Oldrati	
<i>«Remota causa removetur effectus». Cattività, gioventù e apostasia all'Islam nelle fonti dell'Arciconfraternita per la Redenzione dei Cattivi di Palermo</i>	123-163
Michele Bosco	
<i>Circolazioni "forzose" nel Mediterraneo moderno. Norme giuridiche e pratiche di riscatto dei captivi attraverso le redenzioni mercedarie (secoli XVI-XVII)</i>	165-196
Massimo Viglione	
<i>Il problema della legittimità della Rivoluzione Francese in Vincenzo Cuoco. Il dibattito storiografico e riflessioni aggiuntive</i>	197-226
Fabio Minazzi	
<i>L'eau comme bien commun: les raisons philosophiques</i>	227-238

L'eau comme bien commun: les raisons philosophiques

Fabio Minazzi

(Università degli Studi dell'Insubria)

«Venez, ô mes amis dans le clair matin, chanter les voyelles du ruisseau! Où est notre première souffrance? C'est que nous avons hésité à dire... Il est né dans les heures où nous avons accumulé en nous des choses tues. Le ruisseau vous apprendra à parler quand même malgré les peines et les souvenirs, il vous apprendra l'euphorie par le style précieux, l'énergie par le poème. Il vous redira, à chaque instant, quelque beau mot tout rond qui roule sur les pierres»¹.

Résumé

L'eau est un élément prédominant de la vie sur terre. Cette thèse a été établie à partir des premiers philosophes de l'histoire occidentale. La richesse de leur réflexion nous permet de comprendre que la valeur de l'eau est un bien commun, qui est le droit à la vie. La privatisation de l'eau génère ainsi le paradoxe de transformer un atout indispensable à la vie de tous les êtres vivants dans un privilège qui ne peut être obtenu que par ceux qui peuvent payer. L'eau comme bien commun coïncide avec le même droit à la vie pour tous les êtres vivants.

Parole chiave

Eau; Bien commun, droit à la vie.

Abstract

Water is a predominant element for life on earth. This thesis has been established from the earliest philosophers of Western history. The richness of their reflection allows us to understand that the value of water is a common good, which is the right to life. Water privatization, thus, generates the paradox of transforming an indispensable asset to the life of all living beings into a privilege that can be obtained only by those who can pay. The water as a common good coincides with the same right to life for all living beings.

Keywords

Water; Common good, right to life.

1. *L'eau chez Thalès et Empédocle.* – 2. *Héraclite et l'ambiguïté ontologique de l'eau.* – 3. *L'eau comme bien commun.* – 4. *L'eau comme droit à la vie.* – 5. *Bibliographie.* – 6. *Curriculum vitae.*

¹ G. Bachelard, *L'Eau et les Rêves*, pp. 261-262.

1. L'eau chez Thalès et Empédocle

La plupart de ceux qui les premiers philosophèrent, pensèrent que les principes de toutes les choses étaient seulement matériels (...) Thalès, fondateur de ce type de philosophie, dit que ce principe-là est l'eau (...) déduisant certainement cette conviction de la constatation que la nourriture de toutes les choses est humide, voire la chaleur provient de l'humide et vit dans l'humide - Ainsi l'origine de toutes les choses est précisément le principe de tout. Il déduit donc la conviction de ce fait et du fait que toutes les graines de toutes les choses ont une nature humide et l'eau est le principe des choses humides².

Cette doctrine de Thalès trouve son origine, à son tour, dans une tradition précédente puisque:

ensuite, il y a ceux qui croient que les anciens aussi qui les premiers ont parlé des dieux, bien avant la présente génération, ont eu la même conception de la réalité naturelle. En fait, ils placèrent Océan et Téthys comme auteurs de la génération des choses, et dirent que c'est sur l'eau appelée Styx que les dieux jurent³.

Selon cette tradition de pensée inaugurée par Thalès, l'eau/l'humide est donc conçu comme le principe-arché matériel, et divin aussi, de toutes les choses («Thalès considéra toutes les choses pleines des dieux»⁴). Principe-arché de *physis* indestructible, dont les transformations expliquent et génèrent, les différentes réalités, ce qui configure un hylozoïsme panthéiste singulier. L'humide/l'eau de Thalès constitue, en bref, un principe qui explique tout, mais qui, à son tour, doit être compris de façon préjudicielle, comme un critère heuristique (en même temps physique et divin) d'explication du monde naturel entier. De cette façon, une donnée de l'expérience commune était instituée avec un critère ontologique-métaphysique de compréhension et explication du monde et de l'expérience humaine elle-même. D'ailleurs, Thalès imaginait que la terre était assimilable à un bois qui flottait sur l'eau. Naturellement, cette image de la Terre qui repose sur l'eau, prêtait le flanc à une critique: mais l'eau, elle, sur quoi repose-t-elle? La solution de Thalès configure un modèle heuristique d'explication qui implique – et renverse – aussi le même principe-arché hylozoïstique de l'eau: le principe de l'eau/l'humide explique chaque réalité; mais comment ce même principe peut-il être expliqué à son tour?

Ou bien doit-il être pris comme un élément préjudiciel, à partir duquel tout peut être expliqué, tandis que ce principe ne peut pas – et ne doit pas! – être ex-

² H. Diels – W. Kranz, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 11 A 12.

³ *Ibidem*.

⁴ *Ibidem*.

pliqué? La tradition successive n'a pas accueilli, *in toto*, le caractère omni-compréhensif de ce principe physique hylozoïste-panthéiste du monde; mais il ne l'a pas complètement oublié ou négligé non plus; s'il est vrai qu'avec Empédocle d'Agrigente l'eau est de nouveau un élément (ou bien une «racine» comme il l'appelle) «engendré» et fondamental qui – avec trois autres éléments – la terre, l'air et le feu – épuise la même matérialité ontologique et hylozoïste du monde. Dans son poème *Sur la nature* Empédocle confirme la thèse des éléments 'engendrés':

je te dirai encore: il n'y a pas de naissance pour les choses mortelles, ni de mort qui les détruit / mais il y a seulement mélange et séparation / d'éléments mélangés; et ce sont les hommes qui l'appellent origine⁵

Mais le mérite d'Empédocle est celui d'avoir conçu, selon la tradition éléatique (acceptée selon la leçon de Mélisse de Samos), ces quatre 'racines' comme des constantes non modifiables, dans le temps et l'espace, impérissables et engendrées, dont le mélange peut expliquer chaque être du monde physique. Ainsi, à partir d'Empédocle jusqu'à Dante et à nos sociétés occidentales modernes, la terre, l'eau, l'air et le feu deviennent-ils les éléments constitutifs, primaires, engendrés, infinis et indubitables du monde. Des éléments irréductibles, qui ne peuvent pas et ne doivent pas être réduits à d'autres composants, parce qu'ils sont pensés comme l'Un de Mélisse, comme les éléments de base, indestructibles, indivisibles et atomiques. C'est à partir du mélange varié et contrastant que tout est généré. Des éléments 'terrestres' dont l'aspect physique s'oppose, de plus en plus – au moins au cours de l'histoire successive de la pensée occidentale – aux éléments idéals et parfaits du monde extérieur, au monde humain (le monde du ciel étoilé et, plus en général, le monde qui se place 'au-dessus', et 'au-delà' de la sphère du monde de la lune, un monde parfait, dominé par la quintessence par l'éther, transparent et lui aussi immuable).

De cette façon, l'eau – élément primaire de la vie, non seulement pour la vie humaine sur la terre – devient un élément ontologico-métaphysique fondamental qui, au moins dans l'imaginaire historico-collectif présocratique occidental, constitue un élément inaliénable de la vie, dans toutes ses configurations variées, infinies, différentes et possibles. Et Empédocle, en effet, dans son poème, insiste sur l'interaction ontologico-métaphysique qui s'instaure entre l'Unité et les quatre éléments:

À présent, l'Un se développe à partir du multiple/ pour former une chose unique/ à présent aussi, il se divise et ainsi à partir de l'Un la multitude se génère/ le Feu et l'Eau et la Terre et la hauteur immense de l'Air,/ et le Désaccord dissocié

⁵ H. Diels - W. Kranz, *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 31 B 8.

de ces derniers mais de poids identique, partout/ et l'Amour, contenue dans ces derniers, pareil en longueur et en largeur⁶

L'Amour et le Désaccord, constituent une généralisation de l'expérience psychique, de la même façon que les quatre 'racines' représentent, en revanche, une généralisation de l'expérience sensible. L'Amour symbolise l'attraction entre le dissemblable qui induit les 'racines' à se mélanger continuellement pour donner lieu aux différentes réalités; tandis que le Désaccord indique à l'opposé, l'attraction du semblable, qui pousse chaque 'racine' à rester cohésive et différente du reste, en anéantissant tout mélange possible. L'Amitié et la discorde représentent, donc, deux forces métaphysiques qui mélangent incessamment et entremêlent éternellement les quatre éléments (les quatre 'racines'), générant ainsi l'histoire infinie du monde naturel. Même s'il ne faut pas oublier que ces deux forces représentent toujours les fonctions essentielles d'une réalité conçue comme réalité vivante, selon la tradition de l'hylozoïsme panthéiste inauguré par Thalès.

2. Héraclite et l'ambiguïté ontologique de l'eau

Comme Héraclite d'Ephèse le sait bien

l'on ne peut pas descendre deux fois dans le même fleuve et l'on ne peut pas toucher deux fois une substance mortelle et la trouver dans le même état; mais à cause de l'impétuosité et de la vitesse de mutation, cette substance se perd et se cueille de nouveau (précisément, ni de nouveau ni après, mais simultanément elle s'unit et se sépare), elle va et elle vient⁷.

L'écoulement incessant de l'eau du fleuve devient ainsi une métaphore héraclitienne du *panta rei*: ce qui est engendré par le devenir sera anéanti par ce même devenir ok: ce qui naît avec le temps périra dans le temps. D'autre part, ce qui s'enracine dans le temps, bien que ne pouvant pas faire abstraction du temps, tente cependant de s'élever, dans le temps, loin du temps, au-delà du temps.

L'eau héraclitienne constitue l'expression paradigmatique de ce paradoxe ontologique et métaphysique puisque si tout passe, le *panta rei*, lui, – exprimé symboliquement par l'eau du fleuve, récupérée et considérée dans son écoulement incessant – ne passe ni ne disparaît jamais. L'identique reste dans la trans-

⁶ *Ibi*, 31 B 17.

⁷ *Ibi*, 22 B 91.

formation continue: tout s'écoule, précisément afin que le *panta rei* ne s'écoule ni ne trépasse jamais. Et c'est précisément parce qu'il ne trépasse pas que tout doit nécessairement trépasser. Ce n'est pas pour rien que la lutte entre les contraires, c'est-à-dire la violation systématique du principe de non-contradiction, constitue le vrai cœur critique de la dialectique héraclitienne. La dialectique d'Héraclite est par conséquent, l'algorithme de transcription rationnelle (*idest* le *Lògos*) de la transformation incessante, de la vie, qui trouve enfin dans le feu et dans l'eau sa représentation la plus symbolique et la plus juste. Tout comme il est impossible de se baigner deux fois dans la même eau d'un même fleuve, de façon analogue, le feu aussi est toujours pareil à lui-même, précisément parce qu'il est toujours différent, changeant et en mutation. Eau et Feu deviennent, alors, la métaphore symbolique et critique d'une vraie réalité de pensée (le *Lògos*) qui, pour continuer à être lui-même, doit continuer à se modifier, se transformer, devenir. L'immobilité ontologique de *panta rei* en décrit la frontière métaphysique: tout change parce que rien ne change, comme pour le fleuve, dont les eaux se succèdent continuellement pour configurer une réalité apparemment 'immobile' et 'statique' qui affirme sa permanence précisément par son changement continu et permanent. L'ambiguïté ontologique et constituante de l'eau héraclitienne s'enracine précisément dans cette vitesse de transformation, au moyen de laquelle ce qui change confirme ce qui ne change pas. Par contre, ce qui ne change jamais s'affirme, dans son apparente stabilité, exclusivement à travers un changement continu. Dans ce sens, ce que le penseur d'Ephèse affirme à propos du seigneur «dont il est l'oracle qui se trouve à Delphes ne dit ni ne cache mais fait allusion»⁸ est aussi valable pour l'eau/le feu héraclitien.

Bref, l'eau fait allusion à une réalité intrinsèquement ambiguë, où une rationalité dialectique et révolutionnaire se substitue à la stabilité matérielle de l'hylozoïsme panthéiste des penseurs de Milet, et d'Empédocle; rationalité par laquelle la raison humaine commence à se profiler comme une fonction féconde et plastique d'intégration critique de la réalité. D'ailleurs pour Héraclite, quand l'on abandonne le *Lògos* – «l'acte de penser est commun à tous»⁹ – alors, l'on peut seulement tomber dans un état d'ébriété: «l'homme, en état d'ébriété, est conduit par un jeune enfant, pas encore adolescent, il chancèle, et il est incapable de comprendre où il va, à cause de son âme humide»¹⁰. Donc, «une lueur de lumière sèche c'est une âme plus savante et meilleure; ou bien, mieux encore: l'âme sèche est la plus savante et la meilleure»¹¹.

⁸ *Ibi*, 22 B 93.

⁹ *Ibi*, 22 B 113.

¹⁰ *Ibi*, 22 B 117.

¹¹ *Ibi*, 22 B 118.

La synthèse globale de ces antiques visions grecques, métaphysico-ontologiques de l'eau, bien que très différentes et aussi ouvertement conflictuelles – l'eau pensée comme *arché* de la *physis* et du monde – peut être identifiée, dans la conscience commune, comme une vie sans eau qui ne serait ni pensable ni concevable. S'il est vrai, comme on le suppose en général, que les processus d'évolution chimique qui auraient favorisé, dans les premiers océans, à une température moyenne constante de 20° C, l'apparition des premiers êtres vivants auraient duré environ un milliard d'années, alors le rôle de l'eau qui favorise l'apparition de la vie sur la terre aurait été en vérité fondamentale et vraiment décisive. D'ailleurs, chez tous les êtres vivants l'eau constitue encore aujourd'hui une composante prioritaire et fondamentale puisqu'elle a une fonction primaire dans les cellules, prédominante aussi dans les structures (comme le cerveau, les feuilles et les cellules bactériennes) à l'activité métabolique et fonctionnelle intense. Le travail métabolique cellulaire incessant (le travail de démolition et de synthèse) est par ailleurs favorisé et possible précisément par la présence de l'eau. En outre, l'eau est à la base des processus fondamentaux de la vie qui se réalisent dans la photosynthèse et dans la respiration, c'est-à-dire dans les réactions d'*oxydoréduction* qui commencent et finissent avec une molécule d'eau. Que l'on parle de la scission de l'eau dans l'hydrogène et dans l'oxygène, comme cela se produit au cours de la photosynthèse, grâce à l'énergie solaire, ou bien que l'on parle, au contraire de la recombinaison de l'hydrogène avec l'oxygène, comme cela se produit avec la respiration, dans chaque cas, l'eau est un élément auquel il est impossible de renoncer. Par conséquent, dans la mesure où le cycle de la photosynthèse et celui de la respiration exigent toujours la présence de l'eau, pour transformer et convoyer l'énergie nécessaire au maintien de la vie sur terre, il s'ensuit nécessairement que l'eau constitue vraiment une composante indispensable et fondamentale pour la vie sur notre planète.

3. *L'eau comme bien commun*

L'ambiguïté métaphysico-ontologique héraclitienne de l'eau renvoie aussi à l'ambiguïté de fond de cet élément. Élément ambigu puisque l'eau peut être aussi bien expression de la vie que de la mort. Grâce à l'eau, la vie est garantie sur la terre. Cependant, l'eau peut aussi donner la mort. On boit de l'eau pour vivre (aucun être vivant ne peut vivre sans eau), mais trop d'eau peut étouffer et tuer. En outre: l'eau en mouvement est porteuse de vie et de purification, tandis que l'eau stagnante est porteuse de maladies et de mort. Quand le mouvement de l'eau est trop impétueux, il n'est plus contrôlable. L'eau cause de

nouveau la destruction et la mort. L'eau peut être ainsi le symbole du caractère cristallin et de la pureté, mais elle peut aussi être, au contraire, trouble, dangereuse et vaseuse. Cette source de vie et de richesse, peut ainsi se transformer, à l'*Héraclite*, en force, épouvantable et incontrôlable, de destruction et de mort. Dans sa double acception contradictoire, l'eau évoque aussi une dimension à la fois mythologique et sacrée, historiquement reliée à la dimension épistémologique.

Du reste, l'eau est toujours reliée historiquement à la vie – et que l'on y prête attention, il s'agit aussi d'une 'histoire naturelle', non seulement d'une 'histoire humaine' – et peut devenir le symbole même de la vie. Mieux encore: sa 'sacralité' intrinsèque et traditionnelle, renvoie aux 'dons' de la vie, précisément parce que sa 'sacralité' se relie à la 'gratuité' même de la vie (non seulement de la vie humaine). Et ce n'est pas pour rien qu'un homme comme François d'Assise, dans son *Cantique de Frère Soleil*, écrit, ouvrant une porte sur notre modernité: «Loué, sois-tu mon Seigneur pour Sœur Eau qui est très utile, très humble précieuse et chaste».

Dans cette perspective, l'eau se configure comme un bien commun qui renvoie à une société de droits. Si en fait l'eau constitue un élément indispensable pour la vie sur terre et s'il est tout aussi vrai que nous les hommes, nous sommes formés de 65-70% d'eau, il s'ensuit alors que l'eau est toujours fondamentale pour la vie: la vie et l'eau constituent un binôme indissoluble et par conséquent l'eau peut se configurer exclusivement comme un droit pour la vie. En conclusion: si elle est fondamentale pour la vie des êtres vivants, l'eau elle-même représente alors un 'bien commun' fondamental et indispensable qui ne peut ni ne doit jamais être privatisé, parce que précisément sa 'privatisation' le ferait déchoir de son statut de 'bien commun' en simple 'service'.

Donc, l'eau est un 'droit' ou bien un 'service'? Posée en ces termes, cette question – cruciale d'un point de vue stratégique et civil – nous permet tout de suite d'en cueillir toutes les implications sociales, économiques et aussi géopolitiques (c'est-à-dire en rapport avec les pays dans lesquels l'eau est présente en abondance et les pays où l'eau est rare). D'ailleurs, la 'privatisation' de l'eau évoque, en soi, une image vraiment paradoxale: pourrait-on jamais imaginer pouvoir 'privatiser', par exemple, l'eau de pluie? La pluie, elle-même, cette eau météorique, offre peut-être l'image la plus efficace afin de pouvoir comprendre le caractère vraiment commun et fondamental de ce bien: comme il pleut sur tous les hommes – sans distinction de classe sociale d'appartenance, de conditions de vie ni même de leurs convictions et idées – de façon parfaitement analogue, l'eau (l'eau de mer, l'eau de lac, l'eau de fleuve, l'eau artésienne, l'eau de carrière, l'eau d'imprégnation, l'eau fossile ou de gisement, l'eau de nappe, l'eau endogène, l'eau plutonique, l'eau volcanique, l'eau lavique, l'eau de

source, l'eau d'infiltration, l'eau de délavage, etc., etc., ainsi que les aspects multiples sous lesquels l'eau se présente sur la Terre, sous forme de glace, neige, eau limpide, vapeur, froide ou chaude, pure ou impure, minérale ou non, etc., etc.), constitue toujours un bien commun. Ce bien commun ne peut jamais être soustrait à certaines communautés pour être transformé en un bien 'privé' ou un simple 'service'. C'est pour cette raison que l'eau n'est jamais un 'service', mais toujours un droit coïncidant avec la vie des êtres vivants. Si elle est réduite à un simple 'service' privatisé, nous finirons par privatiser et réduire à une marchandise la vie elle-même (et non seulement celle des hommes). Si chaque homme, porteur de droits inaliénables, possède des droits humains et sociaux inaliénables, par conséquent parmi ces droits il doit compter, *in primis*, le droit à l'eau, précisément parce qu'on ne peut jamais vivre sans eau.

C'est précisément à ce niveau d'analyse que l'on peut contester les mouvements politiques qui aujourd'hui veulent privatiser l'eau, la réduisant ainsi à un simple 'service' à contrôler, gérer et vendre à l'intérieur du marché. Mais le marché, par sa nature intrinsèque et constitutive, s'oppose à la possibilité de pouvoir protéger et garantir des droits égaux communs à tous les hommes vivant sur Terre. En fait le marché naît d'une stratégie très différente: précisément de la stratégie de ceux qui veulent paradoxalement 'libéraliser' l'eau pour la 'privatiser'. La 'privatisation' de l'eau implique ainsi, immédiatement, sa mise en vente à un prix de marché. L'argument avancé de ce point de vue pour défendre la transformation de l'eau en un 'service' à fournir selon les lois du marché économique de l'échange des marchandises est très simple et au fond, très linéaire: la production de l'eau potable possède en fait un coût et ce coût doit naturellement être payé par celui qui consomme la marchandise.

Comme cela arrive toujours à l'intérieur de chaque marché, où la 'demande' du consommateur, correspond à une 'offre' précise du producteur. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, pour vivre, chaque homme a besoin de 50 litres d'eau par jour, tandis que, d'un point de vue purement biologique un homme de 75 kg a besoin de deux litres d'eau par jour environ. Mais la consommation d'eau augmente si on prend en considération les conditions sociales de la vie d'un homme: la consommation de l'eau pour l'utilisation domestique dans une grande ville varie entre 150 et 250 litres *pro capite*. Si on considère les consommations industrielles d'eau, la consommation *pro capite* arrive jusqu'à 2000 litres: le progrès civil et technologique augmente donc d'environ mille fois la consommation d'eau *pro capite*. Et aussi: selon les mêmes sources internationales, actuellement un milliard et demi d'hommes (sur environ sept milliards) n'a pas accès à l'eau potable. Pour ces individus, le droit à la vie est nié à l'origine, non parce que l'eau manque sur la planète mais parce qu'elle est niée par un développement inégal. Cela nous ramène exactement à l'origine du pro-

blème que nous venons d'évoquer: si l'eau est conçue comme un droit inaliénable pour tous les êtres vivants, alors ce bien fondamental pour la vie de l'homme ne peut pas être mis en vente comme n'importe quelle autre marchandise.

Et c'est parce que l'eau constitue un bien commun auquel on ne peut pas renoncer, que toutes les sociétés doivent être en mesure de garantir l'eau à tous les habitants. En cas contraire, la 'privatisation' de l'eau finirait par coïncider avec la 'privatisation' de la vie même sur la planète, créant ainsi une tension évidente entre les pays riches en mesure d'acheter les sources hydriques et les pays pauvres condamnés à mourir de soif. Dans cette perspective, donc, la 'privatisation' de l'eau et par conséquent sa réduction au statut de 'marchandise', constituent seulement l'assujettissement de l'eau à la domination du capital. Ce dernier exploiterait aussi ce bien fondamental pour la vie uniquement pour augmenter son profit. De là dérivent les conflits géopolitiques pour le contrôle de l'eau et également les situations favorables (prochaines et futures) de guerres possibles qui pourront avoir lieu pour le contrôle direct et unilatéral des sources hydriques réduites de la planète. N'oublions jamais que la totalité de l'eau de la planète est à 97% de l'eau salée (océans et mers) et à 3% de l'eau douce. Mais cette eau douce est pour $\frac{3}{4}$ de la glace conservée dans les calottes glaciaires et dans les glaciers des montagnes. Donc, si l'on accepte le principe libéral que l'accès aux biens communs – et à leurs services – peuvent se développer uniquement au sein d'un 'marché' de 'libres' échanges de 'marchandises' et de leurs 'libres' services, alors les marchés (concurrentiels et antagonistes) se transforment en *conditio sine qua non* pour obtenir un droit humain fondamental. Mais de cette façon, évidemment, c'est ce droit fondamental qui est détruit comme droit et mis radicalement en crise, remplaçant inévitablement, à la force du droit, le droit de la force (économique et/ou militaire). Ce dernier n'est pas un droit; c'est ce qu'un penseur de la Grèce Antique comme Aristote observait: la force constitue toujours le «dernier argument». Ce qui veut dire que c'est l'argument auquel on recourt toujours, quand on n'a plus d'arguments. Ce qui est en syntonie avec le concept économique capitaliste de 'marché' dans lequel les différentes forces concurrentes se confrontent et se combattent avec les armes traditionnelles de l'appropriation et de l'expropriation, et si nécessaire du chantage. La société des 'marchés communs' est, donc, tout sauf une société harmonique et solidaire, une maison pour tous. Au contraire, c'est une société pour peu de personnes, pour les nantis, basée exclusivement sur les 'marchés communs' – c'est-à-dire sur la privatisation systématique des intérêts communs, toujours perçus comme franchement conflictuels et toujours en compétition ouverte et flagrante entre eux – qui pourra seulement enfoncer la reconnaissance éventuelle de l'existence de 'biens possibles'. Ces derniers, à la limite,

peuvent constituer un obstacle à la vie de la pleine affirmation des 'marchés'. Ces marchés sont basés sur l'exigence capitaliste de pouvoir tout réduire en marchandise en transformant les besoins naturels vitaux en besoins artificiels et induits, en les associant à la valeur traditionnelle d'utilisation, c'est-à-dire à la capacité qu'un bien possède de satisfaire le besoin précis d'une personne. Ces besoins sont toujours liés uniquement à la valeur d'échange sur la base de laquelle la valeur d'un bien ou plutôt d'une marchandise, est toujours et exclusivement fonction de sa valeur de marché. C'est pour cette raison que celui qui désire l'eau pour se désaltérer, apprécie la valeur d'utilisation de l'eau et ne considère pas sa valeur de marché qui est toujours déterminée au sein d'un contexte précis, historiquement déterminé, de pur échange économique. Au contraire, celui qui soutient la nécessité de 'libéraliser' le marché de l'eau, 'en le privatisant', est intéressé au plus haut point à la valeur d'échange de l'eau, au moment de la vente de celle-ci, comme n'importe quelle marchandise propre à ce marché où l'on vend et achète les différents produits. Naturellement devant cette réduction à une marchandise, nous posons de nouveau notre question fondamentale: l'eau est-elle un droit ou un service? Est-ce une marchandise ou un bien commun? Est-ce quelque chose à assujettir au marché ou, au contraire, est-elle indépendante du marché car elle coïncide avec la vie même sur notre planète?

4. L'eau comme droit à la vie

Face à la logique du système économique contemporain, qui tend inexorablement à réduire l'eau à un bien économique utilisable seulement par les personnes en mesure de payer pour garantir l'accès à ce bien fondamental pour la vie sur terre, il faut alors répéter que l'eau est un bien indisponible, impossible à réduire à une transaction commerciale, que les forces économiques ne peuvent réduire à une marchandise, ne peuvent ni privatiser ni transformer en un bien exclusif pour elles-mêmes. Certainement avec le développement technologique et social de nos sociétés de plus en plus complexes, l'eau est presque devenue une ressource de plus en plus rare et, en tant que telle, le problème économique de son utilisation se pose.

Face à cette dérive du développement social et civil actuel, à la limite, un nouveau problème s'impose: non seulement celui de reconsidérer la question d'un équilibre optimal et meilleur entre les différentes utilisations de l'eau dans les sociétés contemporaines, de plus en plus complexes et indépendantes, mais aussi celui de modifier la culture relative à l'eau, en favorisant le développement d'une conscience différente pour un respect plus profond à l'égard de ce

bien fondamental pour la vie et l'existence même des êtres vivants sur la terre. Il faut en bref, savoir repenser l'eau de façon assez innovante, comme un bien commun de plus en plus rare, et ainsi, assurer sa sauvegarde et sa protection en faveur de tous les citoyens de la Terre, ce qui constitue la condition *sine qua non* pour pouvoir protéger ce même droit à la vie au niveau planétaire.

Le droit à la vie et le droit à l'eau constituent en fait deux aspects, indissolubles et inséparables, d'un même problème ouvert: celui qui concerne précisément le rapport de notre vie humaine avec notre histoire et la réalisation, de plus en plus systématique et pénétrante, du droit cosmopolite (dans la vision de Kant), qui s'est affirmé surtout (avec des contradictions sociales et géopolitiques éclatantes) à partir de la modernité occidentale. Mais la convergence stratégique et féconde, entre la force du droit et la vie comme droit auquel il est impossible de renoncer, configure alors, une nette et claire résistance à la réduction de la vie en marchandise, pour affirmer au contraire, le droit à la vie collectif de l'humanité entière. Comme le soutient Riccardo Petrella, fondateur du Comité International pour le Contrat Mondial de l'Eau et auteur du célèbre ouvrage *Le manifeste de l'eau* (2001), l'adoption et la défense de l'eau comme 'droit à la vie' concerne alors, directement le contraste, ouvert, entre la 'sécurité de la vie humaine' (au niveau planétaire) et 'la globalisation du capital financier' et de sa relative domination planétaire. Bref, d'un côté se placent les forces sociales les plus fortes (économiquement, militairement et aussi socialement) qui cherchent à transformer un bien commun comme l'eau en un bien privé dont elles veulent disposer librement, et de l'autre côté ceux qui, malgré leur faiblesse économique, militaire et sociale, veulent défendre le droit pour tous les êtres vivants d'accéder et utiliser en commun un bien indispensable à la vie comme l'eau. En fait, le paradoxe authentique – inacceptable d'un point de vue civil – qui est lié directement à la privatisation 'libéralisante' de l'eau, trouve son origine précisément dans l'impossibilité de transformer un bien indispensable à la vie de tous les êtres vivants en une sorte de privilège qui pourra être obtenu uniquement par ceux qui seront en mesure de payer ce bien.

Si la privatisation de l'eau devait se réaliser, selon la mentalité capitaliste, à l'échelle planétaire, on arriverait au paradoxe d'avoir privatisé et réduit au marché économique le droit à la vie et à notre existence elle-même. Contre toutes ces tendances à la privatisation de la vie, il faut alors rappeler comment l'histoire même de l'eau, entre les différentes sociétés humaines, coïncide en réalité avec l'histoire de l'homme sur la Terre, car chaque communauté d'êtres vivants n'a jamais pu se passer d'eau pour vivre. C'est pourquoi la protection de la vie implique la protection de l'eau comme bien commun indisponible à toute éventuelle privatisation. L'eau est un droit et constitue un droit à la vie pour chaque être vivant. Pour ce motif, l'eau, dans notre monde contemporain, au

niveau international, est aussi devenu un élément d'affrontement ouvert et de conflit politique (aussi bien au sein des nations que dans les contextes internationaux, entre les différents états), en se transformant de plus en plus, en un sujet très problématique et délicat pouvant faire naître des conflits armés sanglants et féroces. Devant cet hypothétique scénario belliqueux causé par l'eau, il faut alors rappeler combien la privatisation d'un bien naturel indispensable à la vie de l'Homme sur la Terre ne peut être que paradoxal. D'ailleurs pour revenir à notre exemple, comme personne ne pourra jamais s'approprier de la pluie (pour ne pas parler de l'air), de façon analogue, il faut contraster chaque tentative politique, économique-militaire, de transformer l'eau en un bien privé, afin de pouvoir en contester ouvertement sa nature de bien commun coïncidant avec ce même droit à la vie pour les êtres vivants.

5. Bibliographie

Bachelard, Gaston. *L'eau et les rêves: essai sur l'imagination de la matière*, Paris, J. Corti, 1976.

Diels, Hermann - Kranz Walther. *Die Fragmente der Vorsokratiker: griechisch und deutsch*, Zurich; Hildesheim Weidmann, 1987, 3 voll.

Francesco d'Assisi, *Cantico di frate Sole*, con traduzioni di Gustav Janus - Hans Kitzmüller - Celso Macor, Braitan, Brazzano 1991.

Petrella, Riccardo, *Il manifesto dell'acqua: il diritto alla vita per tutti*, Prefazione di Mario Soares, Torino, Edizioni Gruppo Abele, 2001.

6. Curriculum vitae

Fabio Minazzi (Varese 1955) est Professeur de Philosophie des Sciences à l'UFR de Sciences Mathématiques, Physiques et Naturelles de l'Université de l'Insubria, membre titulaire de l'Académie Internationale de Philosophie des Sciences di Bruxelles. Il a dirigé 72 ouvrages collectifs, est l'auteur de 32 monographies ainsi que de nombreux écrits consacrés notamment à l'étude du rationalisme critique européen, et, en particulier, de la pensée de Galilée, Kant, Popper, Banfi, Preti, Geymonat, Petitot. Depuis 2010, il est directeur scientifique du *Centre Insubrico International* (qui a publié une cinquantaine de volumes) et dirige la revue de philosophie *Il Protagora*.

